

Déclaration de Transparence sur la pratique des Affaires Publiques

Suntory Beverage & Food Europe (SBFE)

La vision de notre groupe est "Growing for Good"ⁱ. Cela signifie que plus nous sommes grands, plus notre impact positif peut être grand.

Pour concrétiser notre vision, la mission de l'équipe des affaires extérieures (en charge de la représentation de nos intérêts auprès des pouvoirs publics) est de soutenir les ambitions de croissance de Suntory Beverage & Food et de plaider en faveur d'un environnement stable et prévisible pour les entreprises.

Nous sommes régulièrement en contact avec les décideurs politiques, sur les marchés où nous opérons, pour donner notre point de vue d'acteur économique et industriel et contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Nous cherchons également à aborder les risques et les opportunités qui émergent de la législation, de la réglementation et de l'activité politique au sens large, afin de servir les intérêts de nos clients, nos consommateurs, nos collaborateurs et nos parties prenantes.

Nous le faisons en nous engageant auprès des élus à tous les niveaux des institutions - du gouvernement au Parlement et aux collectivités locales - ainsi que les fonctionnaires, les régulateurs, les associations professionnelles et les Think Tanks, et nous le faisons dans le respect de nos valeurs et des attentes de la société civile.

Nous répondons aux exigences locales en matière de déclaration de nos relations avec les pouvoirs publics, partout où nous opérons.

Nous sommes également membres de diverses associations professionnelles dont la mission consiste à représenter leurs adhérents et à définir des positions et actions sectorielles en matière de réglementation et de politique publique. A titre d'exemple, nous participons à l'UNESDA, à BSDA, à Boissons Rafraichissantes de France (BRF) et à l'ANFABRA.

Nous faisons appel aux services d'un certain nombre d'agences d'affaires publiques à des fins de veille législative et politique et/ou de conseil stratégique.

Les frais afférents à nos activités d'affaires publiques sont déclarés aux autorités qui le requièrent dans le respect des lois locales auxquelles nous veillons à toujours nous conformer. Nous avons des politiques et des directives claires pour nos employés. Aucun don caritatif ou contribution politique ne peut être proposé ni effectué au nom de SBFE en violation de toute loi ou réglementation applicable. En outre, nous avons pour politique de ne pas faire de dons financiers à un parti politique, quel qu'il soit, ni de faire campagne en son nom, dans quelque pays que ce soit.

Notre politique anti-corruption SBFE détaille notre politique et nos process concernant ces activités, qui ne sont pas destinées à soutenir spécifiquement un parti politique ou à influencer un quelconque soutien de l'opinion à un parti, mais qui impliquent un engagement avec les parties prenantes concernées.

Notre politique anti-corruption, ainsi que notre politique sur les cadeaux et l'hospitalité, définissent ce qui constitue des dépenses politiques. Ces textes définissent également le processus qui doit être suivi pour l'approbation de toute dépense en lien avec ces activités.

Ces politiques sont supervisées par nos comités d'éthique et de conformité des différents pays et par le comité d'éthique et de conformité SBFE, la conformité étant examinée dans chaque entité plusieurs fois par an.

Décembre 2022

ⁱ Grandir pour le bien commun